

ANNEXE I

DEMANDE DE VÉRIFICATION DE L'ADMISSIBILITÉ D'UNE ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE AU RÈGLEMENT (Formulaire pour organismes dispensateurs)

IMPORTANT

L'Ordre se réserve le droit d'exiger toute information additionnelle nécessaire à l'analyse du dossier.

Le formulaire rempli et tous les documents doivent être transmis par courriel à : formation@oag.qc.ca.

Si vous souhaitez faire accréditer plus d'une activité de formation, un formulaire doit être rempli pour chacune d'elles.

Nous n'acceptons aucune demande de vérification incomplète. Une demande n'est considérée complète qu'à partir du moment où l'ensemble des renseignements et documents exigés ont été fournis et qu'elle est accompagnée du paiement requis. Vous devez fournir les versions finales de vos documents.

La décision est transmise au demandeur par courriel dans un délai de 60 jours après la réception du formulaire dûment complété, du paiement et des documents requis.

Date limite pour déposer une demande: Celle-ci correspond à la date de fin de la période de référence durant laquelle la formation a eu lieu, soit au 31 décembre d'une année paire. (Ex. : Pour la période de référence 2023-2024, la date limite est le 31 décembre 2024 pour une formation ayant eu lieu en 2023 ou en 2024).

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de l'organisme

Adresse

Bureau

Ville

Province

Code postal

Nom du responsable de la demande

Courriel

Téléphone

N° poste

SECTION 2 - TYPE(S) DE DEMANDE(S) ET TARIFICATION

Cochez le ou les type(s) de demande(s) applicable(s).

Accréditation d'une formation (165 \$ + taxes) (inclut l'affichage dans la section Formations continues de l'infolettre Agro Express (lorsque possible) et dans le catalogue d'ASIO, si souhaité par le demandeur).

Renouvellement de l'accréditation d'une formation asynchrone accréditée lors d'une période de référence antérieure (25 \$ + taxes). La formation doit être identique, notamment le contenu et la durée doivent demeurer inchangés.

Article promotionnel dans l'infolettre Agro Express (optionnel) (750 \$ + taxes).

SECTION 3 – DOCUMENTS OBLIGATOIRES À JOINDRE À LA DEMANDE

Formulaire de demande de vérification dûment complété et paiement des frais d'analyse. (Assurez-vous d'utiliser la version à jour disponible sur le [site web de l'Ordre](#).)

Plan et horaire détaillé de la formation/syllabus (version finale). (Pour les journées de conférences, une description élaborée du contenu et de la durée de chaque conférence doit être fournie. Les titres des conférences ne sont pas suffisants.)

Note biographique de chaque formateur/conférencier (ou curriculum vitae).

Modèle de certificat de réussite ou attestation de présence à remettre aux agronomes.

Déclaration solennelle d'un agronome ou d'un expert attestant que le contenu de la formation est à jour (obligatoire seulement pour une demande de renouvellement de l'accréditation d'une formation asynchrone ayant été vérifiée par l'Ordre lors d'une période de référence antérieure).

Vous devez remettre l'ensemble des documents ci-dessus au moment du dépôt de votre demande. Les demandes incomplètes ne seront pas traitées.

SECTION 4 – INFORMATION POUR LE RÉPERTOIRE ET LA DÉCLARATION DES FORMATIONS CONTINUES (ASIO)

Nom du dispensateur de la formation (nom d'organisme sous lequel la formation sera affichée)

Titre de l'activité de formation

Durée estimée de la formation* (hh:mm)

**Excluant les repas, pauses, activités sociales, assemblées générales, remises de prix, allocutions d'ouverture et de fermeture et autres activités non admissibles (voir section 5).*

Date(s) de la formation* (aaaa/mm/jj)

**Pour une formation asynchrone, inscrire la date où la formation a été initialement rendue disponible et la date de fin prévue.*

Est-il prévu d'ajouter des dates en cours d'année?* Oui Non

**Si en cours d'année, des dates s'ajoutent ou sont annulées, l'organisme doit en informer l'Ordre dans les meilleurs délais.*

Catégorie(s) de formation

Mode de diffusion

Type de formation

Précisions sur le mode de diffusion, s'il s'agit d'une formation en ligne (en partie ou entièrement)

Lieu(x) et/ou (ville(s) (si formation en salle)

Promotion auprès des membres Oui Non

Souhaitez-vous, si le délai le permet, que la formation soit affichée dans le catalogue d'ASIO pour en faire la promotion à tous les membres de l'Ordre? (sans frais additionnels)

**L'Ordre se réserve le droit de retirer l'affichage d'une formation, ou de ne pas l'afficher sur ASIO si elle va à l'encontre de ses politiques internes.*

Lien URL ou courriel d'inscription

Si vous avez coché OUI à la question précédente, rédigez une **brève description de la formation** à publier sur ASIO* (à des fins de promotion : objectifs de la formation, contenu, dates et lieux, lien et tarifs d'inscription, etc.). Un visuel libre de droits peut être ajouté à la fiche descriptive du catalogue d'ASIO (format jpeg ou png, 1900 X 950 pixels).

**L'Ordre se réserve le droit d'éditer le texte descriptif de la formation pour le présenter de façon adéquate sur ASIO et de ne pas utiliser un visuel si celui-ci ne convient pas.*

SECTION 5 - VÉRIFICATION DE L'ADMISSIBILITÉ AU RÈGLEMENT

Notre évaluation comprend une analyse des éléments ci-dessous, en lien avec les exigences du Règlement.

Veillez cocher les cases pour confirmer que vous avez pris connaissance de ces critères.

La formation vise le maintien et le développement de connaissances et habiletés nécessaires à l'exercice de la profession d'agronome.

Les formateurs sont compétents et détiennent un niveau de formation ou des expériences pertinentes.

Le contenu est de niveau approprié pour des professionnels.

Le contenu est objectif, nuancé et permet à l'agronome d'être exposé à diverses hypothèses et opinions.

Le contenu est appuyé sur les plus récentes données des sciences concernées.

Les notions et compétences apprises sont transférables à d'autres emplois similaires dans d'autres organisations.

Le cadre pédagogique dans lequel se déroule l'activité correspond à l'un des types d'activité acceptés selon l'article 6 du Règlement sur la formation continue obligatoire des agronomes*.

Certaines activités, telles que les présentations de vente ou promotionnelles, les présentations de planification stratégique, d'objectifs ou d'orientations d'une organisation, ne sont pas acceptées.

Consultez le [guide explicatif du Règlement](#) (section 5.3) pour en savoir plus.

Décrivez les objectifs de la formation ci-dessous.

SECTION 6 - ÉTHIQUE, DÉONTOLOGIE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE

À l'aide du menu déroulant, veuillez indiquer si la formation aborde un ou plusieurs sujets en éthique, déontologie ou en pratique professionnelle. Laisser vide si la formation ne traite d'aucun de ces sujets.

Si vous avez sélectionné « Autre », précisez le sujet en quelques mots.

Veillez préciser dans quel(s) segment(s) de la formation sont traités les sujets en éthique, déontologie et pratique professionnelle (titre d'ateliers, conférences, etc.).

**Une fois la confirmation de l'Ordre reçue, la documentation fournie par l'organisme dispensateur devra clairement identifier les activités admissibles à la catégorie éthique, déontologie et pratique professionnelles.*

SECTION 7 - PAIEMENT DES FRAIS DE VÉRIFICATION

*Cette section agit à titre de facture officielle.

Payable à l'Ordre des agronomes du Québec

1200, avenue Papineau, bureau 450, Montréal (Québec) H2K 4R5

Courriel: formation@oaq.qc.ca | Tél.: 514 596-3833-1 800 361-3833 (poste 224)

Description des frais	Option(s)	Frais
Accréditation d'une formation (165\$ + taxes)		\$
Renouvellement d'une formation asynchrone accréditée lors d'une période de référence antérieure (25\$ + taxes)		\$
Article promotionnel dans l'Agro Express (optionnel) (750\$)		\$
Sous-total		\$
TPS 5% (no 104011598 RT 0001)		\$
TVQ 9,975% (no 1006163480 TQ 0001)		\$
TOTAL		\$

Mode de paiement

Visa Mastercard	Nom du détenteur de la carte	
	Numéro de la carte (16 caractères)	Exp. (mm/aa) No de validation /
	Signature du détenteur de la carte	

SECTION 8 - DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA DEMANDE

J'atteste que les informations contenues dans le présent formulaire et dans les documents joints à la demande sont exactes, véridiques et complètes.

Je m'engage à informer l'Ordre sans délai de tout changement à ces renseignements.

J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions présentées dans le présent formulaire ainsi que les conditions additionnelles suivantes :

- en confirmant l'admissibilité d'une activité de formation continue au Règlement, l'Ordre n'engage aucunement sa responsabilité à l'égard de l'activité offerte, du contenu de la formation, des documents produits ou des propos tenus lors de l'activité.
- la confirmation d'admissibilité d'une formation n'est valide que pour l'année civile durant laquelle elle a été émise. Exception: pour les formations asynchrones, la confirmation est valide pour la période de référence durant laquelle elle a été émise.

Nom du responsable

Signature

Date

Les fichiers volumineux peuvent être transmis par le biais d'un site de partage, tel que WeTransfer.com. Veuillez nous aviser au préalable si vous employez ce mode de transmission.

Transmission du formulaire et des documents exigés à la section 3
par courriel seulement: formation@oaq.qc.ca